

**c) Texte**

**Vert-de-gris**

## Vert-de-Gris

Le Corridor de biodiversité de Saint-Laurent (Vert-de-Gris) est constitué d'un réseau multifonctionnel d'espaces naturels et urbains liés au paysage laurentien. Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques, il devient crucial que les villes s'adaptent afin de diminuer l'impact du rehaussement des températures estivales, de maintenir les eaux pluviales dans les sols en place et de permettre à la biodiversité de se déployer et de se distribuer dans les divers habitats urbains.

Sur l'île de Montréal, la fragmentation des milieux naturels contribue également à diminuer le contact avec la nature. Dans cet esprit, la proposition passe de la « seconde nature » (telle que définie par l'historien William Cronon) de Saint-Laurent - un paysage grandement modifié par la présence humaine perdant sa diversité, sa variété, sa résilience - à la construction d'une nouvelle dimension naturelle. Nous l'imaginons comme une nature urbaine, toujours animée par l'Homme, mais abondante et diversifiée.

Le paysage, et en particulier sa composante naturelle, est en transition continue, à la fois avec la variation des saisons et avec l'évolution des lieux dans le temps. La proposition prend en compte cette variabilité et cette complexité, en identifiant des solutions et des stratégies à court terme et en projetant les interventions à plus long terme.

## Objectifs

Pour le développement du plan directeur, le défi consistait à rassembler les besoins spécifiés dans une vision unitaire et globale du secteur Cavendish-Laurin-Liesse de façon à générer un système cohérent et fonctionnel.

Les objectifs ayant été pris en considération sont les suivants :

D'un point de vue écologique et environnemental

- protéger et mettre en œuvre les espaces verts et les habitats existants;
- créer de nouveaux habitats à la fois qualitatifs (en différenciant autant que possible les conditions écologiques) et quantitatifs (en augmentant leur superficie);
- promouvoir la connectivité écologique et la création d'un système continu d'espaces verts.

D'un point de vue fonctionnel :

- promouvoir le développement de systèmes de mobilité durables;
- permettre l'accessibilité et l'utilisation des lieux tout au long de l'année;
- articuler les espaces en fonction de leurs caractéristiques et de leurs usages;
- intégrer la gestion de l'eau de pluie et de la neige dans le paysage.

D'un point de vue social et culturel :

- redécouvrir les dimensions historiques et culturelles de la région;
- créer un réseau d'espaces pour la socialisation et les loisirs;
- encourager un mode de vie durable;
- sensibiliser et éduquer la population à la biodiversité.

## Stratégies

La biodiversité est présente à plusieurs échelles et se décline par la multiplication d'habitats, chacun contribuant à la création d'un environnement riche en termes de facteurs abiotiques, biotiques et de génération de services écologiques. Ces éléments forment les « strates » du projet, chacune ayant une stratégie associée, générant l'hétérogénéité nécessaire à l'augmentation de la biodiversité. Trois niveaux d'action sont considérés (humain, animal, végétal), en ajoutant les facteurs abiotiques - pour assurer un changement durable et cohérent.

### Composante abiotique

La composante abiotique (sol, eau, atmosphère) de l'écosystème représente un aspect fondamental à considérer puisqu'elle détermine les conditions pédoclimatiques dans lesquelles les espèces animales et végétales cohabitent. L'augmentation de la biodiversité repose nécessairement sur des conditions environnementales tout aussi hétérogènes. En considérant cette prémisse, le projet propose de diversifier les conditions du milieu au moyen de différentes stratégies : la valorisation des écotones comme points de transition à haute valeur écologique; la micro-modulation de la topographie, soit la création de creux et de reliefs, et la mixité de différents types de sols dont la texture, la fertilité, la profondeur et la typologie sont hétérogènes. Transformer le relief homogène, façonné et aplati par les aménagements en place en un paysage irrégulier et hétérogène, en créant un substrat adéquat à l'établissement des espèces végétales et animales dans une plus grande diversité.

### Composante biotique (biodiversité végétale et animale)

La composante biotique est intrinsèquement liée à la précédente. La plantation et l'ensemencement de plusieurs espèces végétales (sélectionnées parmi les espèces indigènes et selon leur capacité d'adaptation aux conditions édaphiques en place) en diminuant les zones monospécifiques permettent d'augmenter la diversité végétale et, par conséquent, de créer des habitats propices et accueillants pour différentes espèces fauniques, notamment les insectes et les oiseaux insectivores ou nectarivores.

Ces deux premières strates forment la base de la stratégie d'intervention puisqu'elles créent des habitats variés pouvant accueillir différentes espèces fauniques dont les petits mammifères, des reptiles, des amphibiens, des oiseaux et des insectes. En ajoutant quelques aménagements ou structures spécifiques, il sera possible de créer des environnements propices pour différentes espèces notamment, des murets de pierre pour les couleuvres rayées, des bosquets d'arbustes à feuilles persistantes pour la nidification de passereaux, des perchoirs pour les oiseaux de proie nocturnes ou diurnes.

Dans leur périple à travers la zone urbaine, les animaux trouveront également de petites structures à coloniser, à différents niveaux comme des abris pour les pollinisateurs, du bois mort pour les champignons et les insectes pour attirer des pics.

De plus, la création d'éco-corridors permet de favoriser les possibilités de déplacement de la faune, la dispersion des végétaux et offre aussi plusieurs autres avantages environnementaux. Ces corridors favorisent le déploiement des espèces indigènes mais aussi à l'occasion des espèces exotiques, qu'elles soient envahissantes ou nuisibles. Il faut donc prévoir des mesures de confinement dans les secteurs où ces espèces peuvent s'introduire car présentes à proximité, ou éviter de laisser les sols à nus en implantant rapidement une couverture végétale indigène pour réduire les risques.

#### Présence humaine

Dans ce système, les êtres humains sont des hôtes. La ville, territoire humain, se transforme aujourd'hui pour abriter la diversité du paysage laurentien, qu'il soit humain, animal ou végétal. Les humains ne représentent qu'une partie de ce système complexe et travaillent en cohésion avec les autres pour construire un système multifonctionnel, hybride et synergique.

La proposition est conçue comme une infrastructure verte au sein de laquelle les expériences humaines et l'augmentation de la biodiversité orientent les interventions. Ici, les espèces fauniques et floristiques peuvent interagir et coexister. Certaines zones sont moins accessibles aux humains pour favoriser un développement aussi naturel que possible, alors que d'autres comportent des sentiers et quelques équipements pour la pratique d'activités diversifiées (sports, terrains de jeux, espaces culturels, vulgarisation).

Une signalétique pouvant aider à éduquer et sensibiliser la population sur des thèmes environnementaux permettra de mettre en valeur certaines interventions tout en facilitant leur acceptabilité auprès des citoyens. L'orientation et les repères visuels, totems d'informations, bancs, mangeoires et nichoirs, ruches, éléments d'ombrage, présenteront des détails graphiques associés aux milieux dans lesquels ils s'insèrent.

Un visiteur pourra expérimenter les paysages de diverses façons : de la rue, le caractère de ces nouveaux espaces verts sera amplifié par la topographie et les modulations du sol. De l'avion à l'automobile en passant par le vélo ou la marche, le corridor de biodiversité marque une transition reconnaissable dans le tissu urbain.

## Conclusions

La proposition définit une stratégie pour le développement futur qui se réaliserait par étapes en favorisant l'augmentation de la biodiversité des milieux existants vers des secteurs dont le potentiel doit être amplifié. Cette vision à long terme assurera un environnement urbain plus résilient face aux défis à venir. Le Corridor de biodiversité devient alors un espace d'expérimentation pour la définition d'une nouvelle relation entre l'anthropique et le naturel.

La ville, un territoire humain, se transforme maintenant en un refuge pour les différentes formes de vie qui peuplent le paysage laurentien, qu'elles soient humaines, animales ou végétales.